

8 janvier 2010



Mes P@rnelles dorénavant disponible dans notre département

CHAMBRE D'AGRICULTURE BOUCHES DU RHONE

S'informer, souscrire à Mes P@rnelles PACA, c'est passer à l'e-culture

S'informer

En consultant les sites suivants, vous trouverez des informations sur le logiciel, des vidéos de démonstration et des renseignements sur nos offres :

- agriculture-paca.fr/mesparcelles
- www.agri13.fr/

Souscrire

Pour un abonnement de 360 € HT/an, vous disposez de :

- 2 jours de formation en groupe pour une prise en main de l'outil (planning, modalités et inscription ci-dessous).
- Accès personnalisé disponible 24 h/24 et 7 j/7.
- Pas de logiciel à acheter ; licence et mises à jour gratuites.
- Accès sécurisé, données sauvegardées.
- Importation de ses îlots via la DDEAF (si détention d'un dossier PAC).
- Assistance téléphonique et conseil agronomique par nos conseillers spécialisés du lundi au vendredi.

Se former

Planning des formations 2010

- Mardis 20 et 27 janvier
- Jeudis 4 et 11 février
- Vendredis 26 février et 5 mars
- Jeudis 11 et 18 mars
- Mercredis 24 et 31 mars

Formation gratuite se déroulant à la Maison Familiale Rurale, Domaine Garachon à Lambesc de 9 h à 17 h avec interruption le midi pour déjeuner. Les formations sont assurées par deux intervenants spécialisés.

Pour vous inscrire, remplissez le bulletin ci-dessous et renvoyez-le à : **Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône, à l'attention de Véronique Thomas, 22 avenue Henri Pontier, 13626 Aix-en-Provence cedex 1** ou télécopiez-le au : **04 42 23 81 04**.

Inscription

Dates :

Nom :

Prénom :

Date naissance :

Tél. :

Fax :

E-mail :

Adresse :

Votre contact à la Chambre d'agriculture : Laetitia Martin
au 04 42 23 86 67, e-mail : la.martin@bouches-du-rhone.chambagri.fr
Vous pouvez aussi consulter le site de la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône : **www.agri13.fr**



Enfin, il est là ! Vous allez enfin pouvoir utiliser Mes P@rnelles. Rappelons-le, cet outil est une solution Internet pour piloter son exploitation. C'est une application informatique complète qui permet sous une forme agréable et ergonomique de gérer son assolement, travailler sur la déclaration PAC, enregistrer ses pratiques et répondre aux obligations légales d'enregistrement. C'est aussi l'outil idéal pour prévoir les fumures ou encore calculer les marges, aspect non négligeable aujourd'hui dans nos exploitations où la recherche d'économies de charges est une finalité à part entière. Géré directement sur Internet (une bonne connexion est nécessaire), il ne nécessite pas l'installation d'un logiciel sur le micro mais assure à l'agriculteur son autonomie 24 h/24, tout au long de l'année. Les données stockées sur serveur sont sécurisées et l'historique est conservé, même en cas de panne sévère de votre ordinateur. L'outil est dorénavant disponible dans notre département. N'hésitez pas à nous contacter !

Du sillon à la marge brute, une palette d'outils à votre disposition

Mes P@rnelles propose une gamme d'outils qui répond à un large spectre de besoins. Ces outils sont regroupés en 3 ensembles : Geop@rnelles, Geotrac@net, Geoferil@net.

Geop@rnelles

C'est le portail cartographique de l'exploitation. L'outil a fait largement ses preuves. Il a été utilisé en 2009 sur la région pour réaliser 600 dossiers de déclaration PAC dont 100 dans les Bouches-du-Rhône.

C'est un outil efficace pour dessiner et visualiser son assolement. En quelques clics il est possible de :

- dessiner ses parcelles,
- mesurer des distances et surfaces,
- positionner et tracer les bandes tampons,
- localiser des éléments topographiques.



Les informations sur les parcelles vont au-delà des simples données PAC. Elles permettent des regroupements de parcelles gérées de manière similaire, de renseigner signes de qualité, cépages, cultures dérobées, CIPAN...

Les informations sont conservées d'une année sur l'autre, ce qui permet de conserver un plan d'exploitation par année, et ainsi de pouvoir consulter l'historique de l'exploitation. Vous pouvez éditer à tout moment la carte de l'assolement global ou seulement des parcelles souhaitées. Les tableaux de synthèse vous servent à suivre de manière précise les surfaces des différentes cultures implantées chaque année, bref un suivi à la carte !

Geotrac@net

C'est le module d'enregistrement des pratiques et de calcul des marges brutes.

Il vous permet de gérer à votre rythme vos parcelles et vos cultures :

- Enregistrer toutes les interventions culturales et les intrants : de la préparation du sol jusqu'à la récolte.
- Accéder aux catalogues personnalisés des intrants en choisissant les produits utilisés régulièrement sur l'exploitation qui seront retrouvés facilement lors de la saisie des interventions.

- Vérifier de manière fiable grâce à une mise à jour hebdomadaire les fiches de vos produits phytosanitaires et la validité des mélanges : autorisation réglementaire et compatibilité physico-chimique.
- Éditer les documents techniques et réglementaires : fiches parcelles ou par culture, registre phytosanitaire, état des intrants.
- En renseignant les prix de vente et les prix unitaires des charges opérationnelles, calculer les marges brutes à la parcelle, à la culture ou pour l'ensemble de l'exploitation.



Geoferil@net

C'est le module de gestion de la fertilisation organique et minérale. Il permet de créer votre Plan de Fumure Prévisionnel ainsi que votre cahier d'épandage. Cet outil deviendra vite indispensable pour connaître les besoins de vos cultures et vous aidera à raisonner votre fertilisation.

Avec Geoferil@net, gérez à votre guise vos parcelles et vos cultures :

- Personnalisez vos catalogues en définissant les bases de votre exploitation (type de sol, analyse de sol, engrais,...) pour une saisie rapide et efficace de vos interventions.
- Quantifiez les déjections disponibles sur votre exploitation.
- Calculez simplement, pour chaque parcelle ou par type de culture, les besoins et les doses d'engrais à apporter.
- Établissez votre Plan de Fumure Prévisionnel pour satisfaire, par culture ou par parcelle, les besoins en NPK que vous aurez calculés.
- Estimez vos achats d'engrais : quantité et type d'engrais.
- Enregistrez les interventions réalisées sur chacune de vos parcelles au fil de l'année.
- Éditez les documents techniques et réglementaires : plan de fumure prévisionnel, cahier d'épandage, état des stocks d'engrais, fiches parcelles, etc.
- Vérifiez le respect du seuil des 170 kg d'azote organique épandus/ha/an.

